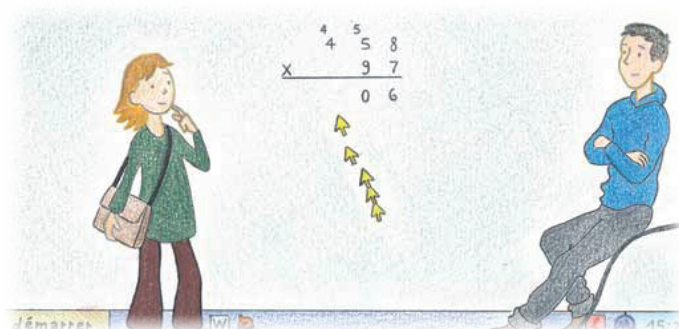


# VADEMECUM



## La scolarisation des enfants de moins de 3 ans

académie  
Versailles



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hauts-de-Seine

éducation  
nationale



# SOMMAIRE

## **1- Préambule du Directeur Académique, M. Rosselet** Page 3

## **2- L'enfant de 2 à 3 ans, un élève particulier : qu'en est-il de son développement ?** Page 4

- Développement : affectif, physiologique, social, intellectuel et moteur

## **3- Être scolarisé à 2 ans, pourquoi ?** Page 11

- Bienfaits d'une scolarisation à 2 ans
- Participer à la construction d'une bonne estime de soi
- Combattre les inégalités, lutter contre l'illettrisme

## **4- Être scolarisé à 2 ans, dans quelles conditions ?** Page 13

- Développer l'autonomie et socialiser
- Une priorité langagière partagée par tous les acteurs

## **5- Scolariser à 2 ans : Comment l'École doit-elle s'adapter?** Page 15

- Lieu
- Temps
- Une organisation et des aménagements particuliers
- Une démarche pédagogique particulière
- Développer le partenariat avec les structures de la petite enfance

## **6- Scolariser à 2 ans : tous les acteurs mobilisés !** Page 18

- Les enseignants
- Les parents
- La municipalité : Les personnels, autres ressources

## **7- ANNEXES**

- Ressources pédagogiques / Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

# 1- Préambule du Directeur Académique

La refondation de l'école engage tous les acteurs du système éducatif et ses partenaires dans un projet ambitieux : « Une école juste pour tous et exigeante pour chacun ».

La priorité donnée à l'école primaire doit permettre d'assurer les apprentissages des fondamentaux et de réduire les inégalités dès le plus jeune âge.

Ainsi, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans constitue un tremplin vers la réussite scolaire, notamment pour les élèves issus des milieux sociaux les plus modestes.

Le département des Hauts-de-Seine se caractérise par une hétérogénéité marquée de ses territoires et des publics scolaires accueillis.

L'accueil des plus jeunes est, dès la rentrée prochaine, privilégié dans des secteurs ciblés pour leurs besoins spécifiques. Il s'agit d'agir prioritairement en direction des familles éloignées de la culture scolaire. L'école de la République se doit de réduire le poids des déterminismes sociaux en agissant de manière résolue.

Le succès de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans requiert des enseignants spécifiquement formés et un partenariat étroit avec les communes quant aux conditions d'accueil.

Le présent VADE-MECUM, rédigé par un groupe de travail constitué d'Inspecteurs de l'Éducation nationale, de médecins scolaires, de conseillers pédagogiques de représentants des collectivités territoriales, de professionnels de la petite enfance (directrices de crèche, directrice d'école maternelle, enseignantes en maternelle) a précisément pour objet de poser un cadre commun de référence. De repères sur le développement de l'enfant de 2 à 3 ans aux éléments de cadrage nationaux, en passant par les conditions de la réussite de cette scolarisation, ce document vise à harmoniser les représentations et la mutualisation des leviers indispensables à la réussite des objectifs visés par la scolarisation du jeune enfant.

Je souhaite que ce travail représente pour le département des Hauts de Seine, un outil de référence de notre engagement dans la refondation de l'école.

Édouard Rosselet

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale



# Développement physiologique

Le développement physiologique désigne la maturation du corps de l'enfant. Sur ce plan, les différences interindividuelles sont nombreuses.

Pour être capable de fréquenter l'école maternelle dans de bonnes conditions, l'enfant doit être en bonne santé. Une certaine fragilité physique met les jeunes enfants à la merci des maladies infectieuses, des accidents ou des intoxications. Toutefois, l'école maternelle reste ouverte, sous certaines conditions, aux enfants atteints de handicaps ou de maladies chroniques.

## L'hygiène

La maîtrise des sphincters reste une condition importante de l'accès à l'école maternelle. Les « incidents » restent possibles et doivent être pris en charge sans culpabilisation.

Des mouchoirs jetables doivent être à disposition des élèves.

Les passages aux toilettes et le lavage des mains sont des moments d'apprentissage importants.

## L'alimentation

À cet âge, les enfants ont des besoins caloriques et vitaminiques élevés. Des collations diététiquement équilibrées leur sont nécessaires au cours de la journée.

Leur organisation suppose une discussion avec la commune et une décision du conseil d'école.

## Le repos

Entre 2 et 3 ans, les enfants ont besoin de plus de 12 heures de sommeil par jour. La sieste proposée en début d'après-midi doit permettre à l'enfant de dormir le temps qui lui est nécessaire. À toute heure de la journée, un enfant de 2 ans fatigué doit pouvoir se reposer.

La coéducation avec les parents est ici encore primordiale.



## Santé, quelques points de vigilance...

- La première vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire lors de l'entrée de l'enfant dans une collectivité.
- Vigilance importante quant à la sécurité : portes, prises électriques, produits dangereux, escaliers, objets coupants, sac en plastique, petits objets facilement absorbés et/ou inhalés....
- Vigilance par rapport à la santé : antécédents médicaux (mise en place d'un PAI si besoin)
- Attention particulière en cas de fièvre, diarrhée, vomissements, difficultés respiratoires, surveillance en cas de chute.

Appel du 15 si besoin



# Développement de l'intelligence

Le développement intellectuel désigne la capacité à penser de façon créative et abstraite, à être attentif, à résoudre des problèmes, à exercer son jugement et à apprendre.

## Le langage

### Entre 2 ans et 2 ans 1/2 :

Il utilise peu à peu les pronoms qui désignent une seule personne, comme « moi, je », « mon mien » et « toi ».

Il prononce des phrases simples de 2 mots.

Il répond à des questions simples, comme « Comment t'appelles-tu ? », et il accomplit certaines tâches simples lorsqu'on le lui demande.

Il aime regarder des livres illustrés et parler des images, et il chante certains bouts de chansons.

À deux ans, le vocabulaire peut compter, selon les enfants, de 50 à 200 mots.

### Entre 2 ans 1/2 et 3 ans :

Il pose souvent des questions en utilisant les mots « qui », « quoi » et « où ».

Il participe aux histoires qu'on lui raconte et récite des comptines.

Il répète des phrases de 5 mots.

Il converse avec les adultes et les autres enfants, et il peut se faire comprendre.

Il se raconte les derniers événements et joue à faire semblant en inventant des personnages.

### Peu à peu, il commence à :

Savoir utiliser des adjectifs qualificatifs, comme « grand », « petit », « sale » et « beau ».

Participer de plus en plus aux conversations et aux histoires.

Savoir se décrire plus en détail (il dit son nom, son sexe et son âge) et comprendre des consignes à 2 étapes.

Réciter quelques comptines simples.

Utiliser le pluriel en se servant des marques générales de pluriel (par exemple, il dit « sontaient » au lieu de « étaient »).

### Peu à peu, il commence à :

Utiliser et comprendre des mots indiquant une direction et une position, comme « autour », « en arrière », « en avant », « dedans » et « en dessous ».

Commenter certains passages de livres d'images.

Montrer qu'il comprend l'intrigue des histoires et mettre celles-ci en scène à l'aide de poupées ou de marionnettes.

Répondre à certaines questions complexes, comme « Qu'est-ce que c'est ? » ou « Comment as-tu fait ça ? ».



# Développement de l'intelligence

## Les capacités de raisonnement

### Entre 2 ans et 2 ans 1/2 :

Il joue à faire semblant avec les autres en accomplissant des choses simples.

Il sait reconnaître les formes, les images et certaines couleurs.

Il comprend mieux les similarités et les différences de forme et de taille.

Il commence à compter.

Il fait preuve d'une attention plus soutenue et il s'intéresse plus longtemps aux activités qu'il entreprend.

### Entre 2 ans 1/2 et 3 ans :

Il peut comparer la taille de différents objets à l'aide de mots comme « plus gros », « plus petit » ou « très petit ».

Il tente de dramatiser ce qui lui passe par la tête ; il prétend, par exemple, qu'il est un dinosaure.

Il peut compter les objets jusqu'à 3.

Il associe des images et des objets semblables, et il trie des objets différents.

Il aime inventer des mouvements.

### Peu à peu, il commence à :

Grouper des objets dans des collections.

Faire des puzzles ou encastements simples.

Associer des jouets à des jeux de façon plus complexe; par exemple, il utilise de la pâte à modeler dans des jeux à faire semblant.

Comprendre certains mots qui désignent l'avenir, comme « bientôt » et « dans très longtemps », mais il ne saisit pas encore le concept de passé, comme « hier ».

Comprendre la relation « 1 pour 1 » : par exemple, une assiette par personne.

### Peu à peu, il commence à :

Séparer les petits objets des grands.

Dresser un plan d'action avant de se lancer dans une activité (par exemple, il cherche les pièces dont il a besoin pour jouer à un jeu).

Remarquer les changements survenus dans la nature (par exemple, qu'une graine qu'il a plantée se met à pousser).



Utiliser des mots qui montrent qu'il comprend la notion du temps (par exemple, l'heure du dodo).

Faire semblant d'être un pompier, un policier ou un autre responsable de services communautaires.



# Développement de la motricité globale

Le développement de la motricité globale permet à l'enfant d'acquérir l'équilibre et d'utiliser ses grands muscles afin de maîtriser certaines activités physiques comme s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, sauter et faire tout ce que son corps lui permet d'exécuter et qu'il aime.



## Entre 2 ans et 2 ans 1/2 :

Il marche à reculons et de côté.

Il monte et descend seul les escaliers, en mettant les 2 pieds sur chaque marche.

Il court sans tomber.

Il saute sur place, sur ses 2 pieds.

Il enfourche des jouets à roues et les fait avancer en bougeant les 2 pieds en même temps.

## Peu à peu, il commence à :

Marcher sur des surfaces étroites.

Monter et descendre les escaliers en tenant la rampe et en posant un pied après l'autre sur la même marche.

Courir en évitant les obstacles.

Faire des bonds en avant.

Enfourcher un tricycle et pédaler.

## Peu à peu, il commence à :

Faire quelques pas sur une surface étroite en avançant et en reculant.

Monter sur un tricycle, bien tourner le guidon et utiliser les pédales.

Frapper du pied un ballon avec de plus en plus de précision.

Lancer un ballon en le tenant au-dessus de sa tête et viser assez bien.

Participer à des jeux en cercle avec plusieurs joueurs.

## Entre 2 ans 1/2 et 3 ans :

Il participe à des activités de groupe qui lui demandent de courir, de galoper, de ramper, de rouler et de tourner sur lui-même.

Il marche sur des surfaces étroites en alternant les pieds et il fait quelques pas.

Il court en évitant les obstacles.

Il monte sur l'échelle des toboggans ou d'autres structures de jeu.

Il pédale sur un tricycle.

# Développement de la motricité fine

La motricité fine de l'enfant se développe, cela signifie que celui-ci utilise certains petits muscles des doigts et des mains pour faire des mouvements précis dans le but d'atteindre, d'agripper et de manipuler des objets.

## Entre 2 ans et 2 ans 1/2 :

Il gribouille en tenant son crayon à pleine main.

Il laisse des traces fortuites.

Il construit des tours de 5 cubes ou plus.

Il retire le couvercle de pots en tournant son poignet.

## Entre 2 ans 1/2 et 3 ans :

Il tient un crayon de la bonne façon au moment de laisser une trace écrite.

Il s'exerce à dessiner des croix, des cercles, des pointillés, de petites lignes et des spirales.

Il coupe du papier avec des ciseaux, mais il n'est pas encore nécessairement capable de couper droit.

Il tourne une à une les pages d'un livre.

Il tourne les poignées des portes.

## Peu à peu, il commence à :

Tenir son crayon entre le pouce et le bout des autres doigts.

S'exercer à dessiner en traçant des croix et des cercles.

Froisser du papier.

Entailler du papier à l'aide de ciseaux.

Enlever seul ses vêtements lorsqu'ils sont déboutonnés et remonter les fermetures éclair de ses habits.

## Peu à peu, il commence à :

S'exercer à utiliser des stylos, des crayons et des marqueurs en les tenant comme un adulte.

Faire des gribouillis et dire que c'est son nom.

Prendre part à la gestuelle des chansons et à des jeux de doigts.

S'amuser à des jeux qui nécessitent de la manipulation, comme mettre des pailles bout à bout et emboîter des blocs.

Pouvoir enfiler ses vêtements et les enlever.



Attention, ces repères ne donnent qu'une tendance moyenne. Les différences interindividuelles chez les enfants de 2 à 3 ans sont très importantes et chaque capacité se développe au rythme de chacun.

### 3- Être scolarisé à 2 ans, pourquoi ?

#### Les enjeux de la scolarisation des enfants de deux ans

Accueillir les enfants de deux ans n'est pas une nouveauté : leur scolarisation était déjà possible dans la limite des places disponibles. Aujourd'hui il s'agit d'un engagement fort.

L'école maternelle se trouve face à un nouveau défi : accepter la responsabilité de l'éducation de très jeunes enfants qui lui sont confiés par les familles. Il nous faut mettre en place un dispositif qui ne se caractérise pas seulement par un mode de garde moins onéreux, mais par une offre éducative de qualité.

Dans nos écoles situées en éducation prioritaire, la scolarisation précoce ouvre désormais de multiples perspectives. En favorisant l'accès de l'école à 2 ans, on constate qu'on améliore l'entrée dans la culture scolaire, dans les apprentissages. Les enfants se mettent en appétit et se nourrissent d'un environnement qui leur sera de plus en plus familier.

Être en relation précoce avec d'autres adultes et d'autres enfants pour découvrir et grandir, apprendre à dire et à comprendre, apprendre à connaître et être reconnu sont de puissants leviers de réduction des inégalités. Des enfants qui étaient jusqu'alors mis hors jeu de la culture scolaire sont ainsi placés sur une même ligne de départ.

La conquête de l'autonomie, les activités variées, les expériences corporelles et sensorielles favorisent le développement du tout-petit. Il abordera les apprentissages dans de meilleures conditions et sera prêt à entreprendre la « belle randonnée scolaire ».

La refondation de l'école primaire s'appuie sur son premier socle : l'école maternelle.

L'enfant apprend progressivement à se séparer de ses parents pour évoluer dans un milieu bienveillant, différent de celui de sa famille. Il construit son identité, apprend à dire « je » pour commencer à se décentrer et entrer dans la relation avec les autres enfants et adultes de l'école. Le rôle des adultes (enseignant, Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle *ATSEM*, animateur) est primordial dans ce processus. C'est par des attitudes accueillantes imprégnant leurs conduites quotidiennes que l'enfant se sent personnellement reconnu et sécurisé (nomination de l'enfant, guidance individualisée, activités individuelles...). Ainsi, l'enfant se distingue progressivement de son milieu familial et entre plus facilement dans les premiers apprentissages.

#### Participer à la construction d'une bonne estime de soi

L'enfant, depuis tout petit, construit son propre regard sur lui-même. Cette dimension importante de sa personnalité lui permet, tout au long de sa vie, d'oser entreprendre, d'aller vers les autres et aura même une grande influence sur sa santé.

Lorsqu'il rencontre une difficulté, le rapport positif qu'il entretient avec lui-même va lui apporter la force de dépasser celle-ci sans se sentir en danger. En classe, dès 2 ans, c'est le regard positif que lui renvoient l'enseignant, l'Atsem, ses camarades qui satisfait son besoin d'être accepté tel qu'il est. Cette sécurisation affective est une composante essentielle de son développement, l'accès à l'innovation, la découverte de l'autre et, in fine, l'apprentissage.

### 3- Être scolarisé à 2 ans, pourquoi ?

#### Combattre les inégalités, lutter contre l'illettrisme

Pour une population éloignée de la culture de l'école et de la langue des apprentissages, la scolarisation des enfants de moins de trois ans constitue un levier en matière de prévention de l'illettrisme si l'apprentissage du langage oral, l'initiation au monde des écrits et les expériences culturelles sont menés quotidiennement.

Un accompagnement constant, régulier des familles autour de ces problématiques doit être conduit par l'école en partenariat avec les PMI, les lieux de culture, les ludothèques, les bibliothèques et médiathèques des villes.

Une mise en mots systématique et une organisation réfléchie des expériences, menées en imprégnation puis encouragées ou sollicitées par l'adulte, aideront l'enfant à conquérir ce langage oral, proche de l'écrit développée à l'école.

La multiplication d'expériences de la vie quotidienne ou d'initiatives culturelles, parlées en situation, évoquées à plusieurs reprises, sera associée à des expériences d'écriture, de confrontations à la diversité des écrits. Ceux-ci seront commentés, en réception (l'enfant écoute) et en production (l'enfant parle).

La lecture quotidienne puis le prêt d'albums, de livres documentaires, la communication de messages écrits seront autant de rencontres à organiser systématiquement pour les enfants. Elles les protégeront de l'illettrisme. Ces expériences personnelles et sociales initieront l'enfant aux premières conquêtes durables du langage transcrit.

Le lien étroit avec les familles permettra de faire connaître, de valider et de valoriser la place et le rôle des écrits. Les lieux sociaux de la lecture que sont les bibliothèques de quartier et d'école, les spectacles pour jeunes enfants, les sorties au musée sont autant de rencontres culturelles à proposer par l'école en y associant étroitement les familles. Ces actions culturelles menées par l'école et hors de l'école, avec les familles, constitueront une première étape de la prévention de l'illettrisme.



## 4- Être scolarisé à 2 ans, dans quelles conditions ?

### Développer l'autonomie et socialiser

La scolarisation réussie du jeune enfant passe par la satisfaction de son besoin de reconnaissance. Lui permettre "d'être un parmi les autres", c'est lui donner la possibilité d'accepter les règles comme garantes d'une vie en communauté facilitée. Si ces règles sont expliquées et comprises comme telles, l'enfant se sent alors en sécurité affective, apte à se développer dans ce cadre sécurisant, au contact de pairs cheminant comme lui, vers la même autonomie. Cette reconnaissance de la règle commune le rend peu à peu responsable de ses actes et l'invite à devenir chaque jour un peu plus autonome, un individu singulier parmi d'autres individus singuliers.

*L'autonomie, cette plongée dans l'abîme de la liberté"*

Eugène Enriquez (sociologue)



### Une priorité langagière partagée

L'enseignement du langage oral et écrit constitue une priorité pédagogique partagée par tous les acteurs de l'école et à ce titre, il figure explicitement dans le projet d'école.



Les professeurs des écoles en charge d'élèves de moins de trois ans veillent, par la correction de leur propre énonciation à proposer les imprégnations nécessaires aux premiers apprentissages langagiers. La pédagogie de l'oral et de l'écrit développe la découverte et l'exploration des différents supports langagiers : comptines, chansons, courtes histoires parlées et commentées de la vie quotidienne, élaboration des premiers

"scénarios", contes, albums de la littérature de jeunesse, jeux et conversations en situations duelles centrées sur la vie de l'enfant et sur ses expériences.

## 4- Être scolarisé à 2 ans, dans quelles conditions ?

**Deux formes d'étaillage accompagnent régulièrement l'apprentissage du langage du jeune enfant :**

### 1- Un étaillage direct sous deux formes principales :

- La répétition (l'écholalie : l'adulte répète ce que dit l'enfant en proposant une prononciation conventionnelle).
- La reformulation d'une hypothèse langagière (l'adulte propose une formulation plus modélisante, proche de la proposition initiale de l'enfant).

### 2- Un étaillage indirect :

- L'habitude langagière des adultes mettant en mots leurs actions ou leurs intentions, afin d'aider les enfants à comprendre les scènes dont ils sont témoins ou qu'ils partagent et à entrer dans le discours.

Cette approche de la construction langagière participe de la scolarisation réussie des enfants de moins de trois ans. Voilà pourquoi elle doit être incluse dans le projet d'école et partagée par tous les acteurs. Pour inscrire les élèves dans ce parcours de scolarisation, les partenaires que sont les personnels de la « petite enfance », de la santé et de la culture prennent aujourd'hui toute leur place dans l'élaboration du projet d'école.

Inviter les familles à partager un temps de vie de classe ou à mieux connaître les activités et apprentissages scolaires autour de photographies, de films permettent de fédérer les adultes autour des exploits de l'enfant en pleine construction de soi, de sa conquête du monde et du **pouvoir de le parler.**



## 5- Scolariser à 2 ans : Comment l'École doit-elle s'adapter?

### Les lieux

L'aménagement de l'espace et sa situation dans l'école font l'objet d'une attention particulière. La salle de classe en rez-de-chaussée avec, à proximité :

- ❖ Des sanitaires
- ❖ Un dortoir pour la sieste
- ❖ Un espace d'évolution motrice
- ❖ Un sas rassurant et personnalisé pour déposer les affaires des enfants (manteau, sac à dos, chaussures...)



Le mobilier et les volumes sont évolutifs et s'adaptent à la taille des enfants. Ils s'inspirent des aménagements des sections de grands des crèches :

- ❖ Un casier personnel dans la classe pour mettre le doudou
- ❖ L'alternance d'espaces d'évolution ouverts avec des espaces isolés et rassurants
- ❖ L'organisation de grands coins de jeux symboliques
- ❖ Des espaces de manipulation et d'expérimentation (eau, sable, semoule...)
- ❖ Un espace de repos prévu dans la classe

### Le temps

Le fonctionnement de la classe de toute petite section fait lui aussi l'objet d'une attention particulière :

- ❖ Un temps d'adaptation progressif incluant la présence modulable des parents (en fonction de leur disponibilité)
- ❖ Une rentrée échelonnée
- ❖ De la souplesse dans l'accueil matinal afin de permettre aux parents d'accompagner leur enfant dans la classe et d'assurer une bonne transition entre la maison et l'école.
- ❖ Des horaires aménagés pour les enfants qui déjeunent à la maison (retour après la sieste).

La classe bénéficie d'une grande souplesse dans ses horaires et ses plannings d'activités. Elle s'adapte au rythme des enfants de 2 ans :

- ❖ Des activités proposées, mais pas imposées
- ❖ Des temps d'activités motrices adaptés (plus courts, plus fréquents)
- ❖ Une adaptation des horaires et du temps des récréations avec la présence rassurante de l'enseignant.
- ❖ Une collation tôt dans la matinée
- ❖ Des temps de repos dans la matinée si nécessaire

### Déjeuner à l'école

- ❖ Une adaptation de l'horaire du service de cantine
- ❖ Un accompagnement adapté (trajet, hygiène, temps du repas...)
- ❖ De la vaisselle, des couverts, du mobilier, des bavoirs adaptés
- ❖ La possibilité de garder son objet transitionnel.

## 5- Scolariser à 2 ans : Comment l'École doit-elle s'adapter ?

### Une démarche pédagogique particulière

La pédagogie de la toute petite section prend en compte les besoins du très jeune élève et s'appuie sur ses ressources propres, pour ne pas être ressentie comme une contrainte. Ces conditions impliquent de s'assurer que les activités proposées et les dispositifs pédagogiques sont à leur portée et accompagnent judicieusement leur développement.



La pédagogie s'appuie sur les différents domaines définis par les programmes officiels dans une démarche qui permet de déclencher l'activité exploratoire et ludique de l'enfant.

Elle privilégie la qualité de l'accueil, indispensable à la sécurisation de l'enfant, condition essentielle pour entrer dans les apprentissages. Elle développe la compréhension orale, la familiarité avec l'écrit et les compétences numériques, qui appartiennent spécifiquement à la culture scolaire.

Elle construit en respectant le rythme de chacun, le "devenir élève".

Elle encourage les découvertes liées au corps, au monde qui nous entoure et aux activités artistiques. Le langage est le vecteur par lequel l'élève va construire ses savoirs et sa pensée.

En toute petite section, l'enseignant porte ce langage, pour permettre à l'apprenti-parleur d'aller vers la maîtrise de la langue.

(cf. Partie 4. Une priorité langagière partagée)



La scolarisation des moins de 3 ans allonge la durée de la scolarité à 4 ans, ce qui nécessite une inscription de cette année supplémentaire dans le cadre du projet d'école. Elle permet de prendre en compte la progressivité des apprentissages.



## 5- Scolariser à 2 ans : Comment l'École doit-elle s'adapter?

### Développer le partenariat avec les structures de la petite enfance

Le partenariat avec les structures privilégie la relation humaine, fondée sur les échanges de pratiques. Il amène à mieux se connaître et à comprendre les objectifs poursuivis par chaque institution, dans le but commun de préserver l'équilibre et l'intérêt de l'enfant.

La connaissance des spécificités de chaque structure (école, crèche, centre de loisirs...) permet de saisir les différences et les attentes de chacun. Il nous appartient de créer des passerelles qui favorisent l'échange : Intervention de l'enseignant dans les structures et inversement, invitation à des fêtes et autres événements, découverte de l'école avant d'y entrer et retour possible sur les structures d'accueil quand on est déjà à l'école.

*B.O. : un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement. Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève.*



L'accueil dans des structures collectives représente un faible pourcentage des modes de garde dans les secteurs d'éducation prioritaire. Il est donc indispensable de réfléchir à la façon de préparer la scolarisation avec tous les partenaires.

Ce partenariat inclut :

- L'inscription administrative à la Mairie, première démarche de la famille vers l'école.
- Admission à l'école, auprès du directeur
- Un livret d'accueil (Plaquettes, films...) pour préparer la rentrée crée le lien indispensable et nécessaire entre la famille et l'école pour amorcer une scolarisation réussie.

Les structures d'accueil peuvent également s'en emparer pour faciliter la transition, en appui des autres dispositions.



## 6- Scolariser à 2 ans : tous les acteurs mobilisés !

### **Enseignants / Parents : S'écouter, s'entendre.**

Par une bonne information, une bonne communication, la famille doit pouvoir savoir ce qui se passe à l'école, ce que son enfant va y vivre. L'École doit trouver les moyens de tout lui donner à voir, dans la transparence.

La rentrée de chaque élève se prépare bien en amont, en invitant les parents avec leur enfant à entrer dans la classe et participer aux activités, dès le mois de juin par exemple. Après la rentrée, les familles sont invitées, autant que nécessaire, à rester en classe avec leur enfant pour un temps d'adaptation et pour ménager la séparation qui peut parfois constituer une épreuve pour l'enfant et ses parents. Ainsi, il est important, avec eux, de discuter, partager, échanger, rendre visible le quotidien du petit dans ses réussites et dans ses possibilités particulières et individuelles. C'est dans la régularité des relations et des échanges que la confiance va s'ancrer. Le parent de cet enfant deviendra alors le parent de cet élève.

Pour le parent, cette épreuve est souvent nouvelle. De la qualité des modalités mises en œuvre dépend la réussite d'un partenariat École/Parents privilégié qui se joue là dans cette première expérience d'éducation en milieu scolaire.

Des actions spécifiques seront mises en œuvre pour :

- Organiser les modalités de scolarisation de l'enfant (accueil en mai-juin).
- Aider à la première séparation (aménagement de la rentrée et période d'adaptation).
- Accueillir au quotidien et tout au long de l'année scolaire dans une relation d'hospitalité, chaleureuse et bienveillante.
- Réussir la transition maison-école en la ritualisant : doudous, objets de la maison, prêt de jeux et de livres de l'école à la maison et inversement.

Cette réflexion sera partie intégrante du projet de la classe des 2-3 ans, élaboré au sein de l'équipe. Elle vaudra aussi pour toutes les autres classes dans ses principes fondateurs, ses variantes et ses évolutions d'une section à l'autre.



### La municipalité

Pour accueillir les enfants dans le prolongement des structures "petite-enfance" l'école doit s'adapter à la venue des petits. La vie en collectivité, l'organisation des espaces et des lieux font de ce passage un enjeu pour appréhender et comprendre l'école. L'infrastructure des écoles maternelles n'étant pas modifiable, on pourra toutefois aménager les locaux, la décoration, l'environnement immédiat des enfants, mais c'est essentiellement à l'adulte que reviendra le principal rôle dans l'accueil, la mise en sécurité affective de l'enfant, et l'instauration de ses repères.

### Les personnels

Directement concernés, Agent Territorial Spécialisé École Maternelle (ATSEM) et l'animateur seront cohérents autour de l'enseignant pour relayer la prise en compte de l'enfant lui présentant une équipe rassurante, avec des spécificités et des compétences mêlées, qu'il apprendra petit à petit à différencier.

Les adultes seront associés à des temps, mais aussi des espaces différents :

- ♣ La classe
- ♣ La cour
- ♣ Le restaurant scolaire
- ♣ Le dortoir
- ♣ La salle du centre de loisirs...

L'ATSEM et l'animateur seront les repères extra scolaires, liens entre les parents, l'enseignant et l'enfant.

On voit bien l'importance de la cohésion et de la cohérence de l'équipe éducative représentée par le trinôme enseignant/ATSEM/animateur. La particularité dans cette organisation réside dans l'origine différente de chacun de ces adultes (formation, culture, métier...) qui doivent impérativement être liés par un projet commun, des missions, des responsabilités clairement définies et expliquées aux parents et à l'enfant. Il sera intéressant de profiter de cette nouvelle dynamique pour renforcer les liens entre les équipes enseignantes, les ATSEM et les animateurs avec les équipes des établissements petite enfance pour bénéficier de leur expertise et envisager des partages de savoir, des formations (stages in situ...)

### Autres ressources

Les offres culturelles dédiées à la petite enfance sont ouvertes et s'adaptent à ce nouveau dispositif.

*B.O. : Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève.*

# ANNEXES

Ressources institutionnelles, B.O.



## École maternelle

### Pour une première expérience scolaire réussie

Q eduscol maternelle

L'école maternelle constitue le cycle des apprentissages premiers, dénommés ainsi, non parce qu'ils sont chronologiquement les premiers apprentissages scolaires, mais parce qu'ils permettent à l'enfant de découvrir que l'apprentissage est désormais un horizon naturel de sa vie. Entre jeu et activité scolaire, l'enfant qui vient d'entrer à l'école maternelle va progressivement devenir un écolier.

[Cliquez ici](#)

### La scolarisation des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle

Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans la refondation de l'école. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle constitue une toute première étape de son parcours scolaire.

Q eduscol moins de trois ans

#### DANS CE DOSSIER

› Présentation

› Favoriser la réussite scolaire

› Réussir la prise en charge

› Assurer la qualité des solutions d'accueil

[Cliquez ici](#)

## École maternelle

### Le développement de l'enfant

Q eduscol développement enfant

Les étapes du développement de l'enfant font l'objet de nombreux travaux qui permettent de mettre au jour les périodes et les moments charnières dans le développement langagier, cognitif, social et affectif, sensoriel et moteur de l'enfant.

#### DANS CE DOSSIER

› Présentation

› Apport scientifique à la réflexion sur l'école maternelle et le socle commun

› Mieux comprendre le développement de l'enfant

› Le développement langagier

› Le développement cognitif

› Le développement social et affectif

› Le développement sensoriel et moteur

› L'enfant dans ses contextes de vie

[Cliquez ici](#)

# ANNEXES

## Le langage à l'école maternelle : publication de ressources pour faire la classe

Breve - 04/07/2011

PARTAGER CETTE PAGE

Le ministère chargé de l'éducation nationale et le Scénario-CNDP ont publié une brochure "Le langage à l'école maternelle" pour accompagner les enseignants à mettre en œuvre les programmes d'enseignement. Le langage est le premier des apprentissages de l'école maternelle, et la condition de l'acquisition des autres compétences.

L'enfant acquiert quotidiennement de nouveaux mots et s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française. Cela se fait dans l'ensemble des activités, lors d'échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, mais aussi dans des séances d'apprentissage spécifiques.

Le langage à l'école maternelle



- Langue et langage à l'école maternelle
- S'approprier le langage
- Découvrir l'écrit/se familiariser avec l'écrit
- Découvrir l'écrit, se préparer à apprendre à lire et à écrire
- Des élèves aux besoins particuliers

Q langage ecole maternelle

[Cliquez ici](#)



Q maternelle 92

[Cliquez ici](#)

### Autres ressources



Q observatoire enfance

[Cliquez ici](#)



Q ageem carnet numero 3

[Cliquez ici](#)



Q acces action culturelle

[Cliquez ici](#)

### Références

- Olivier Houdé, *La psychologie de l'enfant*, Que sais-je ? PUF
- Daniel Favre, *Cessons de démotiver les élèves*, Dunod
- DGESCO, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP 2002
- *Naître et grandir* (site canadien)

# Accueil en école maternelle

## Scolarisation des enfants de moins de trois ans

NOR : MENE1242368C

circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

MEN - DGESCO A1-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux directrices et directeurs d'école ; aux enseignants du premier degré

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école ; de nouveaux effectifs y seront consacrés dès la rentrée 2013.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local.

Aussi, pour garantir une répartition efficace des moyens en réponse aux besoins identifiés en concertation avec les partenaires, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) engageront des discussions avec les collectivités territoriales pour s'assurer des conditions d'accueil à la mesure des besoins spécifiques des tout-petits et mettre en œuvre la priorité que constitue la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs concernés.

### 1. Modalités d'accueil

Les projets d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans présentent des formes variées répondant aux besoins et aux ressources locales :

- un accueil et une scolarisation dans une classe de l'école maternelle, spécifique et adaptée aux besoins des jeunes enfants, dont le projet doit être explicitement accepté par la municipalité en raison des contraintes qu'il porte (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel et jeux adaptés au jeune âge des enfants, rythmes spécifiques, etc.) ;
- un accueil et une scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs autres niveaux. Cette solution peut être efficace si elle correspond à un projet de l'ensemble de l'école maternelle. Elle présente l'avantage de la stimulation apportée par les pairs, mais constitue un cadre moins favorable à une prise en compte des besoins des jeunes enfants. Il est d'autant plus important de veiller aux conditions de scolarisation des plus jeunes enfants pour leur garantir des conditions de développement propices à leur âge ;
- un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement. Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève.

### 2. Accueil et place des parents

Établir une relation de confiance avec les familles est essentiel pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison. Une attention particulière doit donc être portée à la relation aux parents d'élèves.

La prise en charge de chaque enfant fait l'objet d'un échange avec ses parents. Pour en garantir la réussite, ceux-ci sont incités à s'impliquer activement et positivement dans le suivi de sa scolarité. Ils doivent pour cela comprendre les attentes et exigences de l'école et de la vie en collectivité, avoir la possibilité de communiquer avec les personnels de l'école. Un travail en partenariat avec des structures associatives et des services sociaux peut faciliter l'implication des familles les plus éloignées de la culture scolaire.

Le projet d'accueil et de scolarisation au sein de la classe est par ailleurs présenté et expliqué à l'ensemble des parents d'élèves afin de les sensibiliser aux enjeux de cette première scolarisation.

Une attention particulière est portée à la prise en compte des rythmes spécifiques adaptés à ces très jeunes élèves. Les horaires d'entrée et de sortie, le matin et l'après-midi, peuvent faire l'objet de dispositions particulières par rapport aux autres classes pour l'ensemble du groupe d'enfants scolarisés, ou pour chacun d'entre eux, selon une organisation régulière convenue avec les parents, qui s'engagent à la respecter. Cette souplesse est cependant soumise à l'impératif que le temps de présence de chaque enfant demeure significatif.

### 3. Travail en partenariat : services « petite enfance » et école

La première entrée à l'école maternelle est le début d'un parcours qui est souvent très dépendant de la réussite de cette première approche du milieu scolaire. Ce moment délicat doit être une occasion pour l'école de s'ouvrir à ses partenaires. La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun. C'est pourquoi il est utile de mettre en place une structure locale permettant aux familles d'échanger avec les personnels de ces services, les enseignants de maternelle, etc., afin que leur soient proposées des solutions adaptées, avec des possibilités de passage d'une structure à l'autre.

La qualité de la prise en charge éducative des enfants de moins de trois ans est largement dépendante des collaborations qui s'établissent entre les collectivités territoriales, l'éducation nationale et les autres services ayant en charge la petite enfance (Caf, PMI, etc.). C'est pourquoi on favorisera une concertation régulière et durable avec les collectivités territoriales et les différents services de l'État chargés des questions de petite enfance, au niveau local et départemental.

La rédaction des projets d'accueil et de scolarisation, concertée au plus près du contexte, à la lumière d'une analyse partagée des besoins, inclut l'implantation de locaux et de matériels spécifiques.

#### **4. Pilotage**

Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) sont les pilotes naturels des projets locaux, avec les directeurs des écoles maternelles concernées. Ils sont garants de la nécessaire concertation avec les collectivités territoriales. Ils évaluent la pertinence et l'efficacité des dispositifs.

Les recteurs et les DASEN s'assurent des moyens nécessaires au développement des projets qu'ils déterminent comme prioritaires en fonction de leur implantation.

Les DASEN dressent la liste des écoles dans lesquelles des dispositifs de scolarisation des enfants de moins de trois ans sont implantés. Les postes concernés seront donc identifiés au mouvement intra-départemental. Les enseignants souhaitant postuler doivent être dans une démarche volontaire d'adhésion au projet de l'école et doivent s'informer des conditions de fonctionnement par consultation du projet d'école, contact direct avec le directeur ou l'IEN de la circonscription. Les DASEN veilleront lors de l'affectation à la cohérence entre les nominations et les conditions du poste sollicité. Les professeurs affectés recevront une formation complémentaire associant, autant que nécessaire, les personnels territoriaux.

Une série de séminaires interacadémiques, inscrits dans le programme national de formation, rassemblera, dans le courant du premier semestre 2013, les cadres académiques et les IEN chargés de mission maternelle.

La direction générale de l'enseignement scolaire établira un bilan de ce dispositif et favorisera les mutualisations. Un espace de ressources et de mutualisation est ouvert sur le site Éduscol. Une sélection de ces ressources sera diffusée largement aux enseignants et aux partenaires pour soutenir l'effort qualitatif fait localement par chaque équipe.

Les principes, présentant les paramètres à prendre en compte lors de l'élaboration des projets, sont énoncés en annexe.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

#### **Annexe**

#### **Principes de référence pour la mise en place de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans**

Les différents principes sont communs à toutes les modalités d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans.

Les dix points énoncés sont les principes nationaux qui doivent permettre une mise en œuvre adaptée aux besoins locaux et aux moyens réunis pour mener à bien chaque projet.

Ce cadre peut être complété en fonction des conditions de mise en œuvre des projets ; c'est par exemple le cas lorsque les dispositifs prévoient l'usage de transports scolaires.

1. La scolarisation des enfants de moins de trois ans concerne les enfants dès l'âge de deux ans, ce qui peut conduire à un accueil différé au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date anniversaire de l'enfant.

2. La scolarisation des enfants de moins de trois ans nécessite un local adapté, ou une adaptation des locaux et un équipement en matériel spécifique, définis en accord avec la collectivité compétente.

3. La structure mise en place accueille prioritairement des enfants du secteur de l'école où elle est implantée.

4. Le projet pédagogique et éducatif est inscrit au projet d'école. Lorsqu'un dispositif d'accueil est implanté hors des locaux d'une école maternelle, il est inscrit au projet de l'école de laquelle il dépend.

5. Le projet pédagogique est présenté aux parents. Dans les secteurs les plus défavorisés un travail avec les partenaires locaux concernés est déterminant.

6. Le projet pédagogique et éducatif prévoit explicitement les modalités d'accueil et de participation des parents à la scolarité de leur enfant.

7. Les horaires d'entrée et de sortie le matin et l'après-midi peuvent être assouplis par rapport à ceux des autres classes, en conservant toutefois un temps significatif de présence de chaque enfant selon une organisation régulière, négociée avec les parents qui s'engagent à la respecter.

8. Dans les écoles qui les scolarisent, les enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs de rentrée.

9. Les enseignants qui exercent dans ces structures reçoivent une formation dont certaines actions peuvent être communes avec les personnels des collectivités territoriales. Ces formations concernent l'ensemble des membres de l'équipe d'école pour maîtriser les connaissances et compétences spécifiques à la scolarisation des moins de trois ans.

10. Les formateurs, et notamment les conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées par ces dispositifs, suivront une formation adaptée au niveau départemental ou académique pour faciliter l'accompagnement des équipes dans la définition et la mise en œuvre de leur projet.